

Atelier de Gestion Sonore

🔊 Environnement sonore 🌿 Santé-Environnement

✎ Mise à jour de
cette page :
21/05/2025

Personne contact

Barbara
Goffinet
Responsable du pôle
prévention
prevention@federation-octopus.org
0698782901

Adresse

Octopus
2 rue Raymond Lizop
LE FIL
31100 Toulouse
France

📍 Consulter la carte

👤 Porteur

- Octopus,
fédération
régionale des
musiques
actuelles en
Occitanie
31100 Toulouse

Descriptif, résumé de l'action ou du projet d'ESE mené

La **Fédération Octopus**, relais régional d'**Agi-Son** en Occitanie, organise les **Ateliers de Gestion Sonore** dans le cadre des **Perspectives Sonores**.

Les **Ateliers de Gestion Sonore** sont des moments d'échange et de transmission, animé par l'intervenant Benoît RAPETTI, à destination des musicien·ne·s amateur·rice·s et professionnel·le·s.

• OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques auditifs sonore
- Apprendre à faire de la musique en préservant son audition
- Apprendre les bons gestes et les moyens de protection auditive

À partir de la répétition d'un groupe, l'intervenant répond aux questions que se posent tous·tes les artistes :

- Quelle différence entre volume et puissance sonore ?
- Comment régler et placer ses sources sonores efficacement ?
- À quels traumatismes auditifs peut-on être confronté·e·s ?
- Quels comportements adopter pour que la musique reste un plaisir

• L'INTERVENANT

Benoît RAPETTI est **musicien, ingénieur du son et formateur « gestion sonore »** agréé par **Agi-Son**.

Musicien pratiquant la basse électrique dans de nombreux groupes de musiques actuelles, Benoît est également contrebassiste sur des formes acoustiques, jazz et classique, et enseignant pour ces deux instruments au Conservatoire du Pays d'Arles. Parallèlement, il travaille avec de nombreuses salles parisiennes, tourneurs et artistes en tant que sonorisateur et régisseur technique.

Il devient **intervenant en gestion sonore** dès 2003 en sensibilisant les publics scolaires à la question des risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées lors des tournées Trop Puissant et Peace&Lobe.

Récemment, Benoît a suivi la **formation « formateur en gestion sonore »** et propose désormais des **ateliers pédagogiques** adaptés en lien avec **Octopus**.

Cette diversité d'expériences lui confère une approche riche et

originale de la **gestion sonore**, qu'il aime à partager avec musicien·ne·s, technicien·ne·s et publics de tous horizons.

• L'INTERVENTION

L'atelier de gestion sonore débute sur un **tour de table** permettant de jauger le niveau d'expérience et les attentes des participant·e·s, afin **d'adapter le discours et de répondre au mieux aux différentes problématiques**.

À partir d'un **groupe « témoin » de musicien·ne·s**, l'intervenant va déceler tous les points d'amélioration pour une gestion sonore optimale en prenant en compte les attentes artistiques et techniques du groupe.

Pour ce faire, l'intervenant se servira de son profil triple à savoir musicien (conseil artistique), technicien (conseil technique), et formateur en gestion sonore (conseil en prévention) pour guider les artistes et les sensibiliser à l'aspect prévention sonore.

Les thématiques abordées seront l'**installation de leur matériel**, le **placement scénique**, la **mise en place musicale** (niveau sonore, timbre, etc. des instruments), le **réglage du système de sonorisation vocale**, ainsi que la **prévention sur les risques auditifs** (utilité d'utiliser des bouchons et d'adapter son comportement).

L'intervenant reviendra ensuite sur les notions abordées pendant l'atelier sous la forme de 5 grands axes :

- **Musicologie** : histoire des musiques amplifiées, caractéristiques des musiques amplifiées et des instruments, besoins technologiques propres à chaque genre musical.
- **Physique du son** : définitions des notions (fréquences, timbre, etc.), loi de propagation du son, chaîne d'amplification.
- **Biologie** : fonctionnement de l'oreille, risques auditifs, traumatismes et lésions, dépistage.
- **Législation sur le son** : quelle responsabilité et quelle protection ?
- **Prévention** : les protections auditives, les habitudes à prendre.

Informations sur l'action

Publics/participants

— Professionnels